

LE FEUILLETON

OU SUPPLEMENT DU FANTASQUE.

31 OCTOBRE.]

N. AUBIN éditeur. Imprimeur, A. JACQUES.
Résidence et bureau rue St. Valier N° 177.

PRIX : -2 SOUS.

CORRESPONDANCE.

ENREGISTREMENT.

M. L'ÉDITEUR,

Veillez vouloir bien entrer dans votre Journal les procès d'une Assemblée tenue en ma Maison de Campagne au sujet du Bill d'Enregistrement, aux fins d'en connaître le sentiment public; à laquelle assemblée étaient présents, A. capitaine de milice, B. marchand, C. bourgeois sourd, D. E. F. G. H. J. et K. habitants remarquables par leurs esprits distinctifs et un grand nombre d'autres.

A. est apparu au fauteuil, après avoir lu le bill et en avoir donné explication.

B. J'aime mieux cette loi, elle est franche et honnête, on n'a jamais vu rien de si juste, ça sera que les marchands pourront vendre à crédit en toute sûreté.

C. C'est juste.

D. Moi je dis, que si ce bill reste comme ça, l'on y pourra rendre compte.

C. C'est juste.

E. Moi je dis, comme j'en disais, que ça nous sera une grande impôt, car il faudra faire enregistrer bon des choses, et aller bien loin, y en aura un bureau par comté, ce n'est pas assez, il faudra y aller bien des jours avec un cheval; tout ça, ça reviendra cher.

D. Que tu dis E, qui faudra faire enregistrer bon des choses?

E. Eh dame! c'est Mr. André, qui sait bien lire comme un ange, il n'est pas avocat, mais ce n'est pas un sotte, il dit que cette loi nous obligerait bon gré mal gré à faire enregistrer..... ça ne coûte à le dire.

A. Mr. E. je vous orlonne en ma qualité de président de parler.

C. C'est juste.

E. Eh bien! Mr. André vint hier au soir chez nous comme d'habitude, il aime bien ma femme, il dit qu'elle a de l'esprit, il me dit devant elle, à ça écoutez moi j'ai bien la loi, ce n'est pas comme vous autres, je sais bien ce que j'ai dit, la loi nous oblige de porter tous les titres et charges de la terre aux terres au bureau. Et pis, il y a des déclarations, c'était la même chose pour les maisons, il me dit qu'il n'y a rien. Ah bien! ma femme me dit, je suis bien contente, elle dit que tu me dispute, ça sera que tu me portera au bureau, et pis elle dit, Mr. André a dit que le régistreur cote la terre, et la donne ensuite à celui qui y a donné. Tu vois bien maintenant, ça sera que cet homme qui fait les cotes gardera tout, et pis toi tu n'en reviendras avec une copie.

C. C'est juste.

F. Moi qui aime ma femme et puis qui n'a point d'argent pour payer tout ça, je vous assure que ce n'est pas une bonne loi.

G. Le mal de tête m'en prend.

C. C'est juste.

H. Moi je dis que cette loi est bonne, ma femme est bien bonne, mais a grande toujours, je sais bien ce que je ferai à l'avenir.

J. Oui, oui, moi aussi je suis bien content d'apprendre que cette bonne loi, la miennne est toujours après moi avec un torchon pour m'essuyer, a dit que j'ai toujours le nez beurré de la graisse.

C. C'est juste.

A. (Président) Mr. C. approuve toujours tout par son Est juste.

B. Mr. le président il ne vous entend pas.

A. Prend son bourgo et lui crie, mais Mr. C. vous qui approuvez toujours tout ce qu'un charcut dit, savez vous de quoi il s'agit?

C. Oui, oui, c'est bien sûr, ne s'agit-il pas d'un bill obligeant Mr. l'Éditeur du Fantasque de nous donner des nouvelles dans tous ces numéros, du jeno et inestimable Mr. Laurin, de ses Militiens, de sa Géographie, et enfin de tous ses autres livres immémorables. Omnia.

A. Je vois que le bill d'enregistrement a été discuté de point en point, il faut présent terminer, faites division. La seule, oui, oui, nous y seront tous, mais avec un amendement, savoir: qu'au lieu du projet de bill en question, qu'on en passe un semblable à celui déjà passé, avec ses amendemens, pour quelques Townships, le comté de Providence, mais qu'au lieu de ne fixer qu'un bureau par comté, pour diminuer les frais de voyage de nos chevaux et la perte de temps, car on aura bien assez à payer sans cela, on le fixera par un bureau dans chaque paroisse, quand il sera demandé par un certain nombre de contribuables, tel qu'un cent, et qu'il s'y trouvera une personne capable d'être enregistréeur, mais avec un cautionnement raisonnable d'environ \$500, et que cette loi soit mise en vigueur le 1^{er} janvier prochain. Le projet de bill actuellement en circulation, car on n'y comprend guère, alors Mr. le président nous serons pour l'enregistrement.

A.

Président.

[Nous insérons, telle quelle, la lettre suivante, qu'on nous recevons d'un jeune enfant. Si ce qu'elle contient est vrai, ce n'est pas nous n'avons aucune raison d'en douter, on voit là un de ces peints faits qui paraissent insignifiants en eux-mêmes, mais qui jettent dans de jeunes cœurs des semences qui germent plus tard et portent de funestes fruits.]

Hier au soir (D'manch) nous nous sommes assemblés une douzaine de petits gars; ayant passé la journée à écu fier, nous voilons prendre un moment de récréation, nous nous sommes assemblés chez Mr. Chevalier, le monsieur près de la porte St. Jean, nous avons été invités à jouer aux pommes, le plaisir ne fut pas trop long, nous payez vous imaginer, qui n'est pas troublé, une douzaine on une quinzaine de la p'troille, il n'y a pas tant de temps avec un lot de pommes sur la table nous avons eu, surpris, de voir cette jolie gagne rentrer comme des furibonds. Le cominulant dit clear out clear out, il a fallu laisser la table aux pommes et gagner le lit. Je vous délinquais Mr. l'Éditeur si ce n'est pas assez pour faire des petits gars; quand nous serons grands, nous tâcherons de leur ôter les flancs.

LE FEUILLETON.

OU SUPPLEMENT DU FANTASQUE.

QUEBEC, MERCREDI 31 OCTOBRE, 1838.

Les nouvelles du dehors sont de fort peu d'importance et Pon en excepte les bruits de guerre, d'invasion, de troubles qui nous arrivent de tous côtés sous es formes les plus va-